



CONSEIL D'ETABLISSEMENT
Case postale 136
1024 ECUBLENS

PROCES-VERBAL

de la séance du 11 novembre 2015

19 h 00

Bâtiment Mercure – Route du Bois 6 – 1024 Ecublens

Salle Polyvalente

Ordre du jour :

- 1) Accueil des nouveaux membres – secteur parents
- 2) Approbation de l'ordre du jour
- 3) Adoption du procès-verbal de la séance du 6 mai 2015
- 4) Informations de la Direction des écoles
- 5) Informations groupes de travail
 - Jardin des parents
 - Défi Pro Vélo – situation
 - Projet LIFT – Mise en œuvre et suivi
- 6) Divers – Propositions individuelles
 - Dates séances 2016

<u>Présents</u> :	Mme Pascale	MANZINI	Présidente et conseillère municipale
	Mme Catherine	GAUCHOUX	Conseillère communale
	M. Charles	KOLLER	Conseiller communal
	M. Serge	LUGON	Directeur des écoles
	Mme Isabelle	COSTA RUBIN	Doyenne primaire
	Mme Marie-Claire	BERGERON	Enseignante
	Mme Ariane	RAPPAZ	Enseignante-Médiatrice
	Mme Christine	GABRIEL	Parents
	M. Marc	MADERI	Parents
	Mme Catherine	SCHLEGEL REY	Parents
	Mme Karine	VERNEZ THOMAS	Parents
	M. Vincent	GUYAZ	Pasteur
	Mme Natascha	ALLENBACH	APE
<u>Excusés</u> :	M. Steve	RENGGLI	Centre de Jeunes
	M. Jorge	IBARROLA	Conseiller communal
	M. Aitor	IBARROLA	Commission d'intégration
<u>Procès-verbal</u> :	Mme Sylvette	MENETREY	secrétaire

Mme Manzini ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tous.

1. Accueil des nouveaux membres – secteur parents

Mme Manzini accueille les deux nouvelles personnes, membres du secteur parents, nommées dès le 11 novembre 2015, en remplacement des départs au 31 juillet de Mmes Maité Perez Chevallaz et Clémentine Hubleur. Il s'agit de Mmes Christine Gabriel et Catherine Schlegel Rey.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté tel que proposé. M. Maderi annonce d'ores et déjà une question sur l'APEMS qui sera traité sous le point 6) divers.

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 6 mai 2015

Le procès-verbal de la séance du 6 mai 2015 est adopté sans modification avec remerciements à son auteur.

4. Informations de la Direction des écoles

M. Lugon fait part des plusieurs communications suivantes :

- Le total du nombre d'élèves pour l'établissement s'élève à 1309. Il s'agit de la première fois pour Ecublens. Malgré tout la moyenne de 19 élèves par classe est respecté.
- Quatre nouvelles enseignantes ont été engagées pour la rentrée 2015, il s'agit de
 - Mme Nathalie Andrey, classe 1P-2P à Neptune
 - Mme Jennifer Aktepe, classe 3P au Croset
 - Mme Gabrielle Fodor, enseignante de français et histoire en VS au Pontet

- Mme Carole Henguely, classe 9VS au Pontet
- L'école est maintenant de plein pied dans la LEO, puisque l'anglais a été introduit dès le début de l'année scolaire
- Sur le plan administratif, un nouveau logiciel, LAGAPEO, pour la gestion des élèves, classes et maîtres, est opérationnel. Il présente quelques « failles » de jeunesse, mais est régulièrement amélioré. Ce programme est en lien avec les informations du Registre du Contrôle des Habitants.
- La gestion des notes fonctionne avec le programme NEO, pour l'ensemble des 80'000 élèves du canton. Les enseignants l'utilisent désormais pour introduire leurs notes au fur et à mesure des différents tests.
- Compte tenu de la grande taille actuelle de l'établissement, une réflexion devra être menée à terme pour envisager la création de 2 établissements. La capacité actuelle est trop importante pour une seule direction, mais encore trop petite pour une scission. Un regroupement avec les Communes voisines devra être exploré pour l'établissement secondaire.
- La diminution du taux de pourcentage du personnel administratif, malgré l'augmentation du nombre d'élèves, crée des manques de moyen pour assumer les tâches dévolues aux Directions d'école.
- Le projet de construction d'un nouveau collège Croset-Parc est en route. Une mise au concours a permis la présentation de 47 projets évalués par un Jury. Pour la suite un crédit d'étude sera soumis par la Municipalité au Conseil communal, puis un crédit de construction en vue d'une ouverture de ce futur bâtiment pour la rentrée scolaire 2019. Le programme des besoins présente 20 classes pour ce collège, ce qui permettra d'éviter une extension future du Pontet par le déplacement des classes du collège Neptune ainsi libérées pour des classes de 7P-8P du Pontet.
- Le processus d'enclassement est précisé par **M. Lugon**, notamment en ce qui concerne les nouveaux habitants lorsque ceux viennent procéder à l'inscription de leurs enfants à la rentrée alors que toutes les classes sont déjà formées. Cela implique des déplacements en bus scolaire pour certains enfants d'Epenex dont les classes ont déjà atteint un effectif complet pour certains degrés.
- L'intégration des élèves handicapés entrera en vigueur dès août 2016, ce qui inquiète la plupart des directions d'école en raison des moyens financiers limités offerts par le Canton.

Mme Costa Rubin porte à la connaissance du Conseil d'établissement, la nouvelle composition du Conseil de direction, soit Mme Magali Cheseaux pour les degrés 3P-4P, Mme Florence Prada pour les degrés 7P-8P pour les élèves à besoins particuliers et M. Romain Bérard pour les degrés 9-11VS. Cela représente 6 doyens contre 5 l'année scolaire passée, avec une répartition différente du nombre de périodes attribuées, mais identique au total. Cette nouvelle répartition est due nécessité de répondre de plus en plus nécessaires aux besoins particuliers des élèves, mais toujours avec les mêmes moyens financiers.

Le Conseil d'établissement s'interroge sur un éventuel appui de sa part pour obtenir le renfort nécessaire à la Direction des écoles. **M. Lugon** indique que cette idée est à conserver avec l'arrivée de la nouvelle législature 2016-2021.

M. Maderi demande s'il est possible de chiffrer le coût du manque de moyen en l'état. **M. Lugon** estime à ½ période supplémentaire à l'enveloppe par classe pour l'ensemble

du canton, ce qui représente approximativement une somme de fr. 25'000'000.- à injecter dans l'école.

Mme Allenbach ajoute que les moyens injectés dans l'enseignement spécialisé semble plus généreux que dans l'école publique.

5. Informations groupes de travail

- GT Jardin des parents

La mise en route du Jardin des parents a débuté le 17 septembre dernier par une conférence, qui n'a malheureusement pas eu le succès escompté. Un chevauchement dans le calendrier a voulu qu'une autre conférence sur les premiers secours, organisée par les Samaritains dans notre Commune, a pu détourner l'attention au détriment du Jardin des Parents. La réunion du 29 octobre n'a pas eu plus de succès. Un débat se déroule sur une meilleure façon de transmettre l'information. **Mme Costa Rubin** signale qu'une distribution de documentation sur « Histoire de parents » aura lieu prochainement aux parents par l'intermédiaire des élèves. **M. Guyaz** précise qu'une réflexion pourrait être menée sur le type de public ciblé en fonction de l'aspect culturel de notre population. Il se peut cependant que ce type de réunion ne soit pas un réel besoin. Un bilan sera établi au printemps 2016. **Mme Manzini** ajoute également, en lien avec les propos de M. Guyaz, que très souvent ce type de projet manque d'explications.

Mmes Allenbach et Vernez Thomas participeront à la prochaine rencontre du 10 décembre 2015.

- GT Projet Défi Vélo - situation

La situation est stagnante. Le projet, initialement conçu pour des élèves du gymnase doit être adapté à l'école obligatoire. Le coût de redimensionnement de ce projet demande un important budget, dont le financement par le PSPS est dans la liste des projets à l'étude.

- GT Projet LIF – Mise en œuvre et suivi

En date du 5 octobre dernier un courriel d'information a été adressé aux membres du Conseil d'établissement sur l'état de la situation du projet LIFT. Un rapport en Municipalité devrait être présenté par le Service des Ressources Humaines pour que la Commune fasse partie des entreprises partenaires. En effet, dans certains services communaux le projet présente un intérêt, dont notamment la Ludothèque et les structures parascolaires éventuellement. Lausanne Région a désigné un représentant pour le recrutement des partenaires de notre région. Il s'agit de M. Lucien Rentznik.

M. Lugon précise que l'objectif serait de réussir à placer 3-4 élèves pour le 2^{ème} semestre. Cette intention sera communiquée à M. Rentznik.

6. Divers – Propositions individuelles

- **M. Maderi** demande s'il existe une intention d'ouverture de la structure d'APEMS pendant les vacances scolaires. **Mme Manzini** indique que pour l'instant il y a peu de demandes et que celles-ci sont orientées vers la structure de Chavannes membre de l'AJESOL et qui a déjà une ouverture pendant les vacances scolaires. L'impact financier pour une ouverture de ce type demande réflexion. D'autres formules du type centres aérés doivent également faire l'objet d'une étude pour le futur, notamment

dans la nouvelle construction d'APEMS à la Coquerellaz et qui a été soumise au Conseil communal pour acceptation.

- Le courrier adressé par l'APE au Conseil d'établissement traite d'un sujet d'ordre pédagogique qui n'est pas de la compétence du Conseil d'établissement. Cependant, **M. Lugon** précise que lors de l'entrée en vigueur des procédures mises en place pour les élèves présentant des troubles d'apprentissage, il y a environ 3 ans, une information a été transmise aux parents par le biais de l'agenda de l'élève. Depuis, ces procédures servent à usage interne et sont transmises en début d'année scolaire aux enseignants. Ainsi chacun d'eux reçoit la marche à suivre lors de difficultés rencontrées avec les enfants présentant toutes sortes de troubles, notamment les problèmes de DYS (dyslexie-dysorthographe, dyscalculie, dysphasie, dysgraphie et dyspraxie). **Mme Costa Rubin** apporte quelques précisions sur les procédures mises en place et les différentes mesures à prendre en fonction de la problématique rencontrée.
- **Mme Allenbach** annonce au Conseil d'établissement sa démission au sein de l'APE, qu'elle quittera aux environs de mars-avril 2016.
- Dates des séances 2016 :

Mercredis 10 février – 25 mai (suivie d'un apéritif) – 2 novembre 2016.

Les séances auront lieu à 19h00, salle polyvalente du bâtiment Mercure dans le complexe scolaire du Pontet.

La date pour l'élection des membres de la législature 2016-2021 sera fixée ultérieurement, mais vraisemblablement début octobre 2016.

Séance levée à 20h45.

La secrétaire :

S. Menétrey

S. Menétrey